

Québec étant le terminus d'été des principales lignes de chemin de fer traversant notre pays et possédant l'un des plus vastes ports naturels d'Amérique, propriété des contribuables du Canada, est tout désigné pour accommoder dans un avenir prochain une quantité plus grande de navires d'un fort tonnage fréquentant la voie du Saint-Laurent. Ce port est accessible de l'océan à tous les étages de la marée pour les plus gros navires.

La prospérité du port de Québec a été retardée pendant bien des années par le manque de facilités, et par les taux prohibitifs chargés par les compagnies de transport. Le Gouvernement, par les nouveaux développements proposés à l'Anse-Wolfe, remédiera à l'une de ces difficultés. La question du réajustement des taux de chemin de fer sur les marchandises d'exportation annoncé par le Gouvernement, rendra justice, nous l'espérons, au port de Québec. Par ce fait, le Gouvernement contribuera à placer ce port sur une base commerciale solide, et il pourra faire concurrence aux autres ports canadiens, étant placé sur un pied d'égalité avec eux.

Il ne faut pas oublier que les ports de Québec et de Montréal sont nécessaires pour le transport des produits canadiens sur la route du Saint-Laurent, et que le trafic originant en Canada est amplement suffisant pour le fonctionnement à pleine capacité de ces deux ports, sans porter entrave à leur prospérité mutuelle.

Les statistiques prouvent d'une façon concluante que plus de la moitié de la récolte du blé du Canada est expédiée chaque année par les ports américains.

L'ouest canadien a été pourvu dans le cours des années passées d'élévateurs à grain d'une capacité se chiffrant à environ 200,000,000 de minots, tandis qu'il n'existe aux ports de mer dans l'est du Canada, que des élévateurs d'une capacité d'environ 20,000,000 de minots. La conséquence naturelle est que ce grain devant être expédié dans un temps très limité, les facilités des ports de l'Est sont incapables de répondre à ces exigences et comme conséquence, ce grain est transporté aux ports de l'Atlantique par voies de chemin de fer américain. L'on peut dire sans exagération que durant les dix dernières années le Canada a payé au delà de \$60,000,000 en frais de transport aux chemins de fer et aux vaisseaux des lacs américains, qui auraient pu être dépensés dans notre pays si ce grain avait été transporté vers les ports canadiens. Le seul moyen de remédier à cette situation anormale est d'outiller nos ports nationaux d'une façon adéquate, afin de leur permettre de rencontrer les exigences du trafic originant en Canada.

Le projet d'amélioration au port de Québec pour les vaisseaux d'un fort tonnage a reçu

l'approbation des différentes compagnies de navigation et des chemins de fer canadiens. La résolution suivante, adoptée par la Shipping Federation of Canada, le 19 mars 1924, se passe de commentaires, et justifie pleinement les projets d'amélioration proposés pour le port de Québec :

Pétition de la Shipping Federation of Canada, constituée en corporation par une loi du Dominion du Canada, avec un capital-actions de plusieurs millions de dollars dont une grande partie a été souscrite et payée par des canadiens, et qui possède ou représente un jaugeage possible de 977,799 tonnes affecté au commerce océanique ou côtier avec les ports du Saint-Laurent.

Considérant que les facilités du port de Québec ne sont pas suffisantes pour l'accostage des plus grands navires et que la profondeur du chenal ne permet pas à ces navires de se diriger vers les ports en amont de Québec, et

Considérant que les bassins d'accostage servant aux navires océaniques sont tous loués pour la prochaine saison de navigation et qu'il n'y en a plus de disponibles pour les autres navires qui voudraient venir faire le service à Québec, et

Considérant qu'à l'heure actuelle, une grosse compagnie de paquebots veut acquérir à Québec des facilités qu'on ne peut lui donner, et

Considérant qu'au moins les deux tiers des passagers et des chargements arrivant à Québec sont à destination d'autres provinces, et

Considérant que la route du Saint-Laurent est la principale artère commerciale du Canada, et que tout trafic diverti vers les ports du sud par suite du manque de facilités dans nos propres ports, représenterait une perte nationale, et

Considérant que le Gouvernement a déjà dépensé des sommes considérables pour venir en aide à la navigation et que l'expansion du commerce qui en est résultée durant les vingt dernières années a largement remboursé au Canada les dépenses faites de ce chef, et

Considérant que le public préfère voyager directement pour aller dans un pays ou en revenir sans modifier la longueur du séjour qu'on a l'intention d'y faire, en étant obligé de passer par un territoire étranger, et

Considérant que vos pétitionnaires ont reçu des commissaires du havre de Québec, pour approbation, un plan général des facilités qui sont maintenant ou qui seront nécessaires au commerce du port de Québec, et que ce plan a reçu l'approbation unanime de vos requérants, et

Attendu que vos pétitionnaires, tout en hésitant à recommander ce plan au Gouvernement, vu la période de crise financière que nous traversons, sont absolument convaincus que si les routes commerciales et de navigation du Canada ne reçoivent pas tout l'encouragement et toutes les améliorations qu'il nous est possible de leur donner, il y a du danger que nos ports canadiens ne puissent soutenir la concurrence avec les ports du sud, où chaque année, l'on dépense des sommes fabuleuses en améliorations de toute sorte et pour en faire des ports océaniques avec toutes les facilités modernes, et que ceux-ci nous enlèvent une grande partie de notre trafic.

En raison de ce qui précède, vos pétitionnaires croient qu'une subvention devrait être votée aux commissaires du havre de Québec pour leur permettre de commencer ce travail national qui est urgent si l'on considère que les bassins d'accostage nouveaux que l'on construirait ne pourraient être livrés au commerce océanique avant cinq ans. De plus vos pétitionnaires ont la plus entière confiance aux commissaires actuels du havre de Québec, et croient fermement que tout l'argent voté par le Gouvernement sera judicieusement dépensé pour les besoins actuels et futurs du port de Québec.